



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE BASSE-
NORMANDIE

Caen, le 4 novembre 2015

Affaire suivie par : Frédéric VENTE
Fonction : Chargé d'affaires énergie
Tél : 02 50 01 84 59
Courriel : frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr
Réf : SECLA 2015 – EAC – 284

Le Directeur Régional par intérim

à

Destinataires in fine

Objet : Demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation
90 kV/20kV à Fontaine Etouefour

PJ : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Par courrier du 15 octobre 2015, ERDF a transmis à Monsieur le Préfet du Calvados une demande d'approbation du projet d'ouvrage relative à la création d'un poste de transformation électrique situé sur la commune de Fontaine Etouefour dans le département du Calvados.

En application des dispositions des articles 4 et 5 du décret du 1er décembre 2011 modifié, je vous transmets, pour avis ou observations éventuelles, ce dossier de demande.

Je vous saurais gré de me faire parvenir votre avis sur ce dossier dans un délai d'un mois. A défaut de réponse de votre part dans le délai imparti, l'instruction se poursuivra.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,
Le chef du SECLA par intérim

Jean-Louis JOUVET

Consultation des maires et services sur la demande d'approbation du projet d'ouvrage

Destinataires

- ✓ Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados ;
- ✓ DREAL Basse Normandie, UT 14 ;
- ✓ DREAL Basse Normandie, SRE ;
- ✓ Agence Régionale de Santé de Basse Normandie, délégation territoriale du Calvados ;
- ✓ Service Interministériel de Défense et de Protection Civile du Calvados
- ✓ Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie ;
- ✓ Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Calvados ;
- ✓ M. le Président du Conseil Départemental du Calvados – Direction de l'aménagement ;
- ✓ Chambre d'Agriculture du Calvados ;
- ✓ Chambre de commerce et d'industrie ;
- ✓ SDEC Énergie ;
- ✓ Orange ;
- ✓ Gaz réseau distribution France ;
- ✓ M. le Maire de Fontaine-Etoupefour ;
- ✓ M le Président de la Communauté de communes d'Evrecy-Orne-Odon ;
- ✓ M. le Préfet du Calvados (pour information) ;
- ✓ DGAC ;
- ✓ DIRCAM ;
- ✓ SDIS

**Direction de la Santé Publique
Pôle Santé-Environnement
Unité territoriale du Calvados**

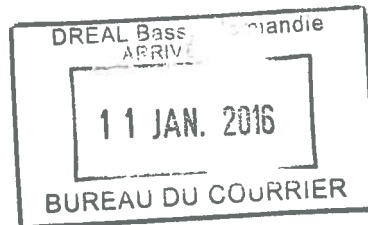
Affaire suivie par : Marie-Laurence ROUX
Courriel : marie-laurence.roux@ars.sante.fr

Tél. : 02.31.70.95.73
Fax : 02.31.70.95.70

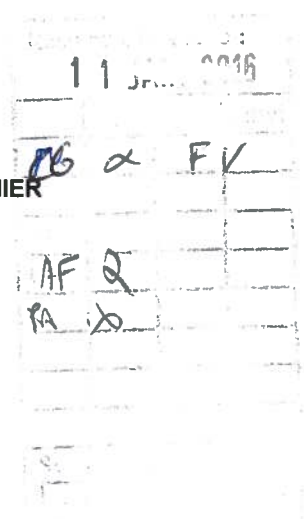
Réf. : MLR/MLR/05116
PJ :

Date : 06 JAN. 2016

Objet : Commune de Fontaine-Etoupefour.
Poste de transformation ERDF 90 000/20 000 Volts.



DREAL
SECLA
10, Bd Général VANIER
CS 60040
14006 CAEN Cedex



Vos réf. : Votre transmission SECLA 2015- EAC-284 du 4 novembre 2015.

Suite à votre transmission visée en référence, j'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

Le dossier concerne le projet de mise en place d'un poste source ERDF 90 000/20 000 Volts sur la commune de Fontaine-Etoupefour.

Eau

Je vous confirme que le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.

Les deux cellules de transformateurs seront munies d'une quantité totale d'huile d'environ 8,5 m³. En cas de fuite, l'huile est dirigée vers une fosse déportée, toujours en eau et équipée d'un séparateur à hydrocarbures. Cette fosse peut également recevoir les éventuelles eaux d'extinction d'incendie. Il conviendrait de préciser les conditions de surveillance du fonctionnement et le lieu de rejet de cette fosse.

Nuisances sonores

Un état initial des niveaux sonores a été réalisé en limite de propriété des habitations les plus proches au Nord (260 m) et à l'Ouest du site (240 m). Les mesures acoustiques ont été effectuées de nuit et de jour en dehors du fonctionnement de l'entreprise de fabrication de béton voisine.

Le dossier indique que le fonctionnement du futur poste source sera conforme à la réglementation en vigueur par rapport aux habitations voisines. Il conviendra que la vérification de cette conformité soit effectuée après mise en place du poste source.

Champs électro-magnétiques

Je prends note que le pétitionnaire indique, au vu du tableau fourni page 79 de l'étude d'impact, que les niveaux de champs magnétiques seront toujours inférieurs à la valeur réglementaire de 100µT, y compris au-dessus de la liaison souterraine de 90 000 volts.

Pour la Directrice Générale,
L'Ingénieur Principal d'Etudes Sanitaires,

Edouard CANTELOUP

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

→ EAC
22

DREAL Basse-Normandie
ARRIVÉE - E.
21 DEC. 2015
BUREAU DU COURRIER



Rennes, le 11 DEC. 2015

N° 505034 /EMZD RNS/DIV.SE/BSI/URB

ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE
DÉFENSE DE RENNES

DIVISION SOUTIEN
EXPERTISE

BUREAU STATIONNEMENT
INFRASTRUCTURE

Le colonel Christophe MOORES
chef d'état-major
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

à

Monsieur le directeur régional de l'environnement, l'aménagement
et du logement de Basse-Normandie
10 boulevard du Général Vanier – CS 60040
14006 CAEN Cedex

SPM	
Suivi	
DL	
Copie	Classt

OBJET : FONTAINE-ETOUPEFOUR (14) – création d'un poste de transformation électrique 90/20 kV.

RÉFÉRENCE : votre lettre du 4 novembre 2015.

Par correspondance de référence, vous adressez à l'état-major de zone de Défense de Rennes pour avis le dossier relatif à la création d'un poste de transformation électrique 90/20 kV sur la commune de Fontaine-Etoupefour.

Aucune emprise militaire n'est implantée sur cette commune qui est cependant grevée de la servitude d'utilité publique Défense suivante : PT2 140 508 06 – faisceau hertzien du Plessis-Grimoult à Bretteville-sur-Odon.

Le projet de construction ne se situant pas dans le tracé de ce faisceau hertzien, la Défense n'a pas d'observation à formuler sur ce projet.

Reçu au SIBCA le :
28 DEC. 2015

		Suivi

Par ordre, le lieutenant-colonel Philippe GUICHENUY
chef du bureau stationnement infrastructure
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

Copie à :
ESID RENNES

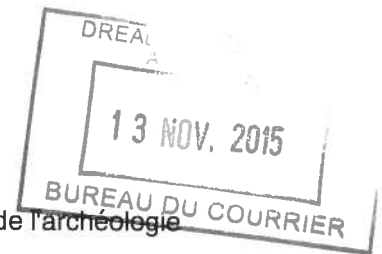




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE



Le conservateur régional de l'archéologie

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Cyrilie BILLARD

Poste 02 31 38 39 16

Références IA0142741500014-1

cyrille.billard@culture.gouv.fr

à

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
10 boulevard du Général Vanier
CS 60040
14006 CAEN CEDEX

À l'attention de M. Frédérick VENTE

CAEN, le

10 NOV. 2015

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : FONTAINE-ETOUPEFOUR (CALVADOS), création poste de transformation 90 kV/20kV
IA0142741500014
Votre courrier du 4 novembre 2015
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 9 novembre 2015.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,

Karim GERNIGON





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

→ EAc
JK

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 10 Novembre 2015

Délégation territoriale de Caen

Affaire suivie par : Thomas LEGROS
Email : thomas.legros@calvados.gouv.fr
Tél. : 02 31 43 19 33

Note à

DREAL Basse Normandie

A l'attention de Frédéric VENTE

Objet : Avis sur projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation à Fontaine Etoupefour

Réf :

P.J. : 1 dossier en retour

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier visé en référence,

n'appelle de ma part aucune observations.

Le correspondant territorial

Thomas Legros

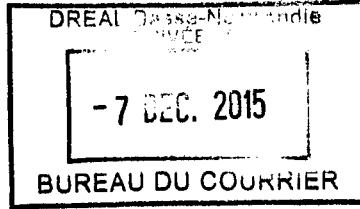
Reçu au SFOCCA le :	
12 NOV. 2015	
CG	K
FR	/ /
DI	
CM	



Pôle opérationnel
Groupement des opérations
Service Prévision des Risques Industriels

Dossier suivi par : *Cne Jacques ALLARDIN*
Téléphone : 02 31 43 40 98
Fax : 02 31 43 44 89
@-mail : icpe@sdis14.fr
JA/BF/ 2015-2430

Caen, le 27 novembre 2015



→ FAC

Le Directeur des Services d'Incendie
et de Secours du Calvados

à

DREAL de Basse-Normandie
Unité territoriale du Calvados

10 Bd du Général VANIER
CS 60040
14006 Caen cedex

Requiescence de :			
10 DEC. 2015			
CC	X		
PV	/	/	/

Objet : Demande d'approbation du projet relatif à la création d'un poste de transformation 90KV/20KV - ERDF
Commune de FONTAINE ETOUPEFOUR

Réf : Votre transmission du 4 novembre 2015, enregistrée dans nos services le 10 novembre 2015 sous le n° 6133

Par transmission citée en référence, il m'a été communiqué pour examen et avis une demande d'approbation du projet relatif à la création d'un poste de transformation 90KV/20KV qui sera implanté sur la commune de FONTAINE ETOUPEFOUR.

Je tiens à vous rappeler que le SDIS ne donne des avis que dans ses domaines de compétences qui sont principalement : La Défense Extérieure Contre l'Incendie et l'Accessibilité.

- La future voie d'accessibilité au site prévue page 22 de la notice explicative doit permettre le passage de nos engins de secours de type PL avec une largeur libre de 3 mètres minimum. Cette voie d'accès devra, soit permettre la « marche en avant » de nos véhicules, soit être dotée d'une surface dite « de retournement » conformément aux règles d'urbanisme.
- La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour ce projet est quantifiée à 120 m³ de potentiel hydraulique requis à une distance inférieure à 200 mètres. Cette DECI peut être apportée par les Points d'Eau Incendie existants (à vérifier). Si la DECI existante ne permet pas d'atteindre les 120 m³ requis, compléter le dispositif par une réserve privée conforme aux exigences du SDIS.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

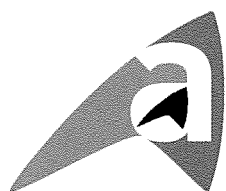


SECLA

D.T. 14				
	Visa	Cl.	Suivi	S3IC
CC				
EE	X			
EB				
AP				
CA				
NG				

Colonel Eric MASSOL
Le L...
des Ser...
Colonel Eric MASSOL

REÇU LE 08 DEC. 2015



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CALVADOS

Nos réf : rép-2015-AL

Pôle territoires

Service aménagement

Secrétariat : 02 31 70 25 14

amenagement@calvados.chambagri.fr

Affaire suivie par Axelle de LAVENNE

Siège social

6 avenue de Dubna - CS 90218
14209 HEROUVILLE ST CLAIR cedex
Tél. 02 31 70 25 25
Fax 02 31 70 25 70
chambre@calvados.chambagri.fr

Objet : Avis – Demande d’approbation du projet d’ouvrage relatif à la création d’un poste de transformation 90kV/20Kv à Fontaine-Etoupefour.

Vos réf : SECLA 2015 – EAC - 284

→ EAC

DREAL Basse-Normandie
ARRIVÉE

- 4 DEC. 2015

BUREAU DU COORDONNATEUR

Reçu n° : **04 DEC. 2015**

	Accusé	suivi
CG	x	
FV		

DREAL de Basse-Normandie
10 boulevard du Général Vanier
CS 60040
14006 CAEN Cedex

Hérouville-Saint-Clair, le jeudi 3 décembre 2015

Madame, Monsieur

Par un courrier en date du 4 novembre 2015, vous nous avez transmis pour avis, le dossier de demande d’ERDF concernant l’approbation d’un projet de création d’un nouveau poste électrique à Fontaine-Etoupefour. Cette consultation de nos services s’est réalisée en application des articles 4 et 5 du décret du 1^{er} décembre 2011 modifié.

Les documents qui nous ont été transmis, justifient bien la nécessité du projet.

La création du futur poste est prévue sur une surface de 0,64 ha. Cette surface d’emprise est un espace agricole, actuellement exploité. Toutefois, la localisation du futur poste à proximité d’une zone d’activités et en bordure de parcelle agricole, paraît limiter au mieux la gêne pour l’activité agricole. En effet, le dossier de demande d’approbation affirme que la surface agricole autour du poste, pourra continuer à être exploitée, et que la circulation du matériel agricole restera pleinement possible.

Eu égard aux éléments du dossier, nous émettons un **avis favorable** sur le dossier.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations les meilleures.



Stéphane BERZINGER

Directeur Technique
Responsable du Pôle Territoires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Siret 181 400 045 00025 / APE 9411Z
www.webagri14.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

→ EAC
JK

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 10 Novembre 2015

Délégation territoriale de Caen

Affaire suivie par : Thomas LEGROS
Email : thomas.legros@calvados.gouv.fr
Tél. : 02 31 43 19 33

Note à

DREAL Basse Normandie

A l'attention de Frédéric VENTE

Objet : Avis sur projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation à Fontaine Etopefour

Réf :

P.J. : 1 dossier en retour

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier visé en référence,

n'appelle de ma part aucune observations.

Le correspondant territorial

Thomas Legros

Reçu en SPOCA le :		12 NOV. 2015	
CB	K	/	/
FV		/	/
D1			
CB			

→ EAC
ZC

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Caen, le 20 novembre 2015

Affaire suivie par : Sandra Gridaine
Fonction : chargée de mission transversalité
Tél : 02 50 01 84 42
Courriel : sandra.gridaine@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur régional par intérim

à

Le chef du SECLA par intérim
DREAL de Basse-Normandie
à l'attention de Frédéric Vente

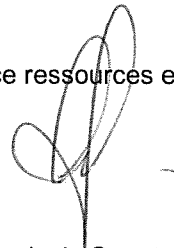
Objet : Demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation
90kV/20kV à Fontaine Etoupefour (14)

Vos réf. : SECLA 2015 – EAC -284

Par courrier en date du 4 novembre 2015, vous demandez l'avis de mon service sur le dossier cité en objet.

J'ai l'honneur de vous informer que, au regard du contexte environnemental, ce projet n'appelle aucune remarque de ma part.

Le chef du service ressources environnementales



Ludovic Genet

Reçu de l'PCA le :			
24/11/2015			
CG	x		
FV	-	-	-



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Nantes
Unité Gestion Administrative et domaniale

Nos réf. : N° 2015/1153 /T35610
Vos réf. : Votre courrier du 04/11/2015
Affaire suivie par : Hervé KERJOANT
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 28 09 27 22 - Fax : 02 28 09 27 27

Bouguenais, le 25 novembre 2015

Le chef du département SNIA Ouest

à

D.R.E.A.L.
10 boulevard du Général Vanier
CS60040
14006 CAEN cedex

Objet : Création du poste de transformation électrique 90kV/20 kV à Fontaine-Etoupefour

Par courrier cité en référence vous nous faites parvenir pour avis, dans le cadre des articles 4 et 5 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 modifié, portant simplification de la procédure relative à certains ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité, un dossier déposé par ERDF relatif à la création d'un poste de transformation électrique 90kV/20kV sur un terrain situé sur la commune de Fontaine-Etoupefour (14).

Je vous informe que le projet, d'une hauteur maximale de 30 mètres (pylône), est couvert par les servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Caen-Carpiquet.

La hauteur libre (43 mètres) entre le site des travaux et la cote des servitudes permet de constater que les règles de dégagement seront respectées.

Ce projet, compte tenu des dimensions habituelles de ce type d'ouvrage déterminées en fonction de leur voltage, ne devraient poser aucun problème majeur au regard de certaines prescriptions de balisage aéronautique qui peuvent être imposées sous ces servitudes.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre des dispositions retenues dans le présent dossier.

Le chef du département IOP Ouest

Nicolas FAVREL

SNIA – Pôle de Nantes
Zone aéroportuaire
CS 14321 – 44343 BOUGUENAIS CEDEX
tél : 02 28 09 27 10 - fax : 02 28 09 27 27





AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Poste source à Fontaine Etopefour



8 janvier 2016 (mis à jour le 4 février 2016)

- **n° dossier** :816
- **Catégorie** : 28° a) - Lignes électriques aériennes
- **Demandeur** : Préfet du Calvados
- **Commune** : Fontaine-Étopefour
- **Date avis de réception** : 03/11/2015
- **Date consultation ARS** : 30/11/2015
- **Date consultation DDTM** : 30/11/2015
- **Service Instructeur** : Préfet du Calvados
- **Autorité Environnementale** : Préfet de la Région Basse-Normandie



Information relative à l'absence d'avis de l'Ae

[Haut de page](#)

Sujet : Demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation 90kV/20kV à Fontaine Etoupefour
De : "> ROCHER Florian (par Internet)" <Florian.ROCHER@calvados.fr>
Date : 19/11/2015 11:35
Pour : "frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr" <frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

En réponse à votre courrier en date du 04 Novembre 2015 (que vous trouverez ci-joint + plan de situation), concernant le sujet cité en objet.

La réponse de L'A.R.D de CAEN est que **le réseau départemental routier n'est pas concerné.**

Cordialement

Florian ROCHER
adjoint administratif territorial
Remplaçant de Sylvie LEMIERE, secrétaire
DGA Aménagement et Déplacements
Agence Routière Départementale de Caen
ZA de l'Intendance
14930 ETERVILLE
Tél: 02 31 70 32 40
Mail: florian.rocher@calvados.fr



« Cette transmission contient des informations confidentielles et/ou personnelles appartenant au conseil départemental du Calvados pour être utilisées exclusivement par le destinataire. Toute utilisation, reproduction, publication, diffusion en l'état ou partiellement par une autre personne que le destinataire est interdite, sauf autorisation expresse du conseil départemental du Calvados. En cas d'erreur de transmission, merci de détruire le(s) document(s) reçu(s). Le conseil départemental du Calvados n'est pas responsable des virus, altérations, falsifications.
Droits réservés - conseil départemental du Calvados».

—Pièces jointes :—

SIR1095015111912440.pdf	60,1 Ko
SIR1095015111912450.pdf	105 Ko

Sujet : poste transfo Fontaine Etoupefour

De : "SIMON Hubert (Chef d'UT) - DREAL B.Normandie/UTC"

<hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 09/11/2015 11:30

Pour : "VENTE Frederick (Chargé de mission aménagement et risques) - DREAL B.Normandie/SRTN/DRT" <Frederick.Vente@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "SIMON Hubert - DREAL B.Normandie/UTC" <hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr>, "BOUDJELLAL Lamia - DREAL B.Normandie/SRTN/DRNSS" <lamia.boudjellal@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

sous réserve que les équipements contiennent moins de 150 kg de SF6, pas d'observation coté UT14 sur ce projet, en matière d'icpe,

Sinon, projet soumis à déclaration,

Cordialement

--

Hubert SIMON

Chef de l'Unité Territoriale du Calvados

ATTENTION Suite au déménagement au 1/04/2015 :

==> Tél : 02.50.01.85.57 / Fax : 02.31.44.98.08

Adresse Géographique : 1 , rue de Recteur DAURE à CAEN

hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr

Adresse postale inchangée :

DREAL de Basse-Normandie

10 boulevard du Général Vanier

CS 60040 - 14 006 Caen Cedex

La DREAL est certifiée ISO9001 et ISO14001 pour une partie de ses activités

Pensez à l'Environnement, n'imprimez ce message que si nécessaire

Nos références

Interlocuteur Olivier Lefebvre
tél. 02 35 07 20 29
fax 02 35 07 21 24
Olivier-serge.lefebvre@erdf-grdf.fr

DREAL
A l'attention de Mr. Frederick Vente
10, boulevard du Général Vanier
CS 60040
14006 CAEN Cedex

Objet **Article 5 – Réponse aux observations**
Création du poste 90 000 / 20 000 Volts de Fontaine-
Etupefour

Rouen, 29 Janvier 2016

CONSULTATION DES MAIRES ET DES SERVICES DU 04 NOVEMBRE au 04 DECEMBRE 2015

REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE AUX OBSERVATIONS OU AVIS FORMULES PAR :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement
10 Boulevard du Général Vanier 14006 CAEN

[Résumé de l'Avis – courrier du 20 novembre 2015](#)
Aucune remarque

Service régional de l'archéologie
13 bis Rue Saint-Ouen 14052 CAEN

[Résumé de l'Avis – courrier du 10 novembre 2015](#)
Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive

Direction Départemental des territoires et de la Mer
10 Boulevard du Général Vanier 14006 CAEN

[Résumé de l'Avis – courrier du 10 novembre 2015](#)
Ce projet n'appelle aucunes observations

Agricultures et Territoires

Chambre d'Agriculture Calvados

6 Avenue de Dubna 14209 Herouville St Clair

Résumé de l'Avis – courrier du 03 Décembre 2015

Avis favorable

SDIS Calvados

25 Bd Maréchal Juin 14054 CAEN Cedex

Résumé de l'Avis – courrier du 10 Novembre 2015

La future voie d'accessibilité au site doit permettre aux engins de secours de type PL avec une largeur libre de 3 m minimum ; cette voie d'accès devra, soit permettre la marche en avant des véhicules, soit d'être dotée d'une surface dite de retournement .

La défense Extérieur contre l'incendie pour ce projet est quantifiée à 120m³ de potentiel hydraulique requis à une distance de 200 m .Cette DECI peut être apportée par les points d'Eau Incendie existants .Si la DECI existante ne permet pas d'atteindre les 120m² requis ,compléter le dispositif par une réserve privée conforme aux exigences du SDIS .

Réponse du Maître d'Ouvrage ERDF

La future voie qui sera aménagée fera 6 m de large avec la possibilité de retournement au niveau de l'entrée du poste.

Une borne incendie est située Rue du Coutelet à moins de 200m du futur poste,

Direction générale de l'Aviation civile

SNIA Pôle de Nantes

44343 BOUGUENNAIS CEDEX

Résumé de l'Avis – courrier du 25 Novembre 2015

Ce projet ,compte tenu des dimensions habituelles de ce type d'ouvrages déterminées en fonction de leur voltage ,ne devraient poser aucun problème majeur au regard de certaines prescriptions de balisage aéronautique qui peuvent être imposées sous ces servitudes

Ministère de la Défense
Quartier Margueritte BP 20
35998 RENNES

[Résumé de l'avis - Courrier du 11 Décembre 2015](#)

Aucune emprise militaire n'est implantée sur cette commune qui est cependant grevée de la servitude d'utilité publique Défense suivante PT2 140 508 06 faisceau hertzien Plessis Grimoult à Bretteville -sur -Odon

Le projet de construction ne se situant pas dans le tracé de ce faisceau hertzien, la défense n'a Pas d'observation à formuler sur ce projet.

ARS de Normandie
Délégation départementale du Calvados
2,place Jean Nouzile 14050 CAEN cedex4

[Résumé de l'avis - Courrier du 06 Janvier 2016](#)

Eau

Demande de préciser les conditions de surveillance du fonctionnement et le lieu de rejet de cette fosse

Nuisances sonores

Le dossier indique que le fonctionnement du futur poste source sera conforme à la réglementation en vigueur par rapport aux habitations voisines .Il conviendra que la vérification de cette conformité soit effectuée après mise en place du poste source .

Champ électromagnétique

Les niveaux de champs magnétiques seront toujours inférieurs à la valeur règlementaire de 100µT

Réponse du Maître d'Ouvrage ERDF

Le fonctionnement de la force déportée est surveillée par des capteurs de niveaux haut dans la partie récupération d'huile et d'un niveau bas dans la partie eau afin de récupérer l' huile dans le séparateur ainsi que les eaux d'extinction .

Une étude Hydrologique sera effectuée pour l'exutoire de la fosse déportée.

Une étude acoustique sera réalisée à la mise en service des transformateurs 90/20kV

DREAL /UT 14
10 Boulevard du Général Vanier 14006 CAEN

Résumé de l'avis – Mail du 09 novembre 2015

Ne formule pas d'observation au titre ICPE si les équipements contiennent moins de 150kg de SF6 .Sinon le projet est soumis à déclaration

Réponse du Maître d'Ouvrage ERDF

Les installations du poste qui contiennent du SF6 sont les disjoncteurs HTA et HTB, cela représente une masse de SF6 de 30 kg.

Conseil Départemental du Calvados

Résumé de l'avis – Mail du 09 novembre 2015

Signale que le réseau routier départemental n'est pas concerné

Pour le Maître d'Ouvrage ERDF,
et par délégation,

Olivier LEFEBVRE
Chargé de Projets

